

Brussels, 21 May 2025
(OR. en)

8956/25

COMPET 368
IND 141

NOTE

From: General Secretariat of the Council
To: Delegations

Subject: AOB for the meeting of the Competitiveness Council of 22 May 2025:
Mobilising funding for industry and the EU's strategic autonomy, at
European and national level
- *Information from France*

***Mobilisation de financements pour l'industrie et l'autonomie stratégique de l'UE, au niveau
européen et au niveau national***

Dans son rapport de septembre 2024, Mario Draghi a pointé le besoin d'un sursaut de l'Union européenne pour garantir sa prospérité et sa sécurité future, et chiffré le besoin d'investissements annuels supplémentaires entre 750 et 800 Md€, soit 4,4 - 4,7 % du PIB de l'UE.

L'achèvement de l'Union des marchés de capitaux doit permettre de mieux orienter les financements privés vers l'innovation et l'industrie en Europe, mais ne couvrira pas l'ensemble de ces besoins. Dans un contexte budgétairement contraint et face aux pratiques non-coopératives de certains de nos partenaires économiques, il est crucial de revoir les priorités et modalités d'investissement public, à la fois au niveau européen et au niveau national.

Pour atteindre nos objectifs d'autonomie stratégique dans la transition écologique, il apparaît nécessaire de faire évoluer notamment les modalités d'aides d'Etat, afin de :

- **Cibler le développement de capacités de production de taille mondiale dans les secteurs et les technologies les plus stratégiques**
- **Garantir la mise en œuvre du principe de préférence européenne dans ces secteurs et technologies** (ainsi que dans les marchés publics et mécanismes de soutien à la demande) comme recommandé par le rapport Draghi, là où les critères existants, y compris de résilience, ne permettent pas d’assurer le développement d’une industrie européenne autonome
- **Simplifier l’accès aux financements** pour les porteurs de projets dans ces secteurs
- **Favoriser dès que possible les instruments financiers ayant un fort effet de levier sur les financements privés**
- Assurer une réelle complémentarité entre financements européens et nationaux.

En parallèle, il est crucial de créer des conditions de marché favorables en Europe, notamment par la simplification du cadre réglementaire et le renforcement des mesures de défense commerciale.

Le nouveau cadre d’aides d’Etat pour l’industrie propre (CISAF) doit être l’occasion de faciliter l’émergence et le maintien de capacités de production européennes autonomes dans les secteurs les plus stratégiques :

- Pour les médicaments critiques, en les intégrant à la section 6.1 du futur CISAF pour renforcer l’attractivité, la compétitivité et l’autonomie stratégique européenne dans sa transformation vers une économie nette zéro, et en cohérence avec l’ambition fixée par le ‘Critical Medicines Act’ et le rapport de la ‘Critical Medicines Alliance’ ;
- Pour la modernisation des usines des secteurs de la chimie, qui produisent des intrants nécessaires aux secteurs critiques pour les chaînes de valeur de l’Union, ainsi que pour le secteur automobile (en particulier les sous-traitants et équipementiers, pilier économique et technologique de l’industrie européenne) dont le maintien de l’activité en Europe doit être considéré comme stratégique, en intégrant ces deux secteurs dans le champ de la section 7 du CISAF, visant à réduire le risque de l’investissement privé.

Il conviendra d’adopter d’ici mars 2026 un cadre d’aides d’Etat temporaire et ciblé permettant de favoriser la modernisation de ces investissements cruciaux pour le développement des entreprises.

Par ailleurs, dans le cadre des discussions sur le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), une mise en cohérence des financements nationaux et européens devra être réalisée. À ce titre, une révision ciblée des dispositions relatives aux cofinancements européens devrait être assurée en 2028 afin de mettre en cohérence le CISAF avec le nouveau CFP, et notamment le futur fonds européen de compétitivité.

Les projets d'importants d'intérêt européen commun (PIIEC), ont un rôle majeur à jouer pour renforcer les investissements privés et publics européens dans les chaînes de valeur stratégiques. En complément des améliorations déjà apportées, leur adoption et mise en œuvre peut être simplifiée par :

- une révision ciblée de l'habilitation du Conseil en matière d'exemption des aides d'Etat afin de permettre à la Commission d'intégrer dans le cadre de la révision du RGEC destinée à simplifier les aides d'Etat une exemption généralisée aux projets des entreprises participant aux PIIEC, se situant en dessous d'un certain seuil de montant d'aide à déterminer ;
- un ajustement de certaines dispositions de la Communication PIIEC, notamment pour favoriser une innovation allant au-delà de l'état de l'art européen et prendre en compte les aides versées par des pays tiers à des entreprises dans une situation similaire pour le calcul des aides ;
- une amélioration des synergies entre les PIIEC et les cofinancements européens.

Enfin, tout en contribuant à l'ambition de transition écologique, il conviendra que le futur **fonds européen de compétitivité** soit structuré autour de piliers dialoguant de manière intégrée et qui couvrant des priorités stratégiques ou des défaillances de marché clairement identifiées, sur l'ensemble du continuum d'innovation. Ainsi le futur fonds de compétitivité pourrait soutenir i) la recherche et l'innovation, ii) les secteurs industriels déterminants pour la compétitivité de l'Union, émergents ou mûrs, iii) des infrastructures européennes.

Courtesy translation

Mobilising funding for industry and the EU's strategic autonomy, at European and national level

In his September 2024 report, Mario Draghi pointed the need for a boost for the European Union to ensure its future prosperity and security, and quantified the need for additional annual investment between €750 billion and €800 billion, or 4.4-4.7% of EU GDP.

Completing the Capital Markets Union is intended to better channel private finance towards innovation and industry in Europe, but will not cover all of these needs. In a budgetary constrained context and in the face of non-cooperative practices by some of our economic partners, it is crucial to review the priorities and modalities of public investment, both at European and national levels.

To achieve our strategic autonomy goals in the twin green and digital transitions, several imperatives will have to be taken into account across the board:

- **Targeting the most strategic sectors and technologies**
- **Ensuring the implementation of the principle of European preference in these sectors and technologies** (in public procurement and demand support mechanisms) as recommended by the Draghi report, where existing criteria, including resilience, do not ensure the development of an autonomous European industry
- **Simplifying access to finance** for project promoters in these sectors
- **Promoting as soon as possible financial instruments with a strong leverage effect on private financing**
- Ensuring genuine complementarity between European and national funding.

At the same time, it is essential to create favourable market conditions in Europe, in particular by simplifying the regulatory framework and strengthening trade defence measures.

The new State aid framework for clean industry (CISAF) should be an opportunity to facilitate investment in strategic sectors:

- For critical medicines, by including them in section 6.1 of the future CISAF to enhance the attractiveness, competitiveness and strategic autonomy of Europe in its transformation towards a net-zero economy, and in line with the ambition set by the Critical Medicines Act and the report of the Critical Medicines Alliance;
- For the modernisation of factories in the chemical sectors, which produce inputs necessary for sectors critical for EU value chains, as well as for the automotive sector (in particular subcontractors and OEMs, the economic and technological pillar of European industry) whose continued activity in Europe must be considered strategic, by integrating these two sectors into the scope of Section 7 of CISAF, aiming to reduce the risk of private investment.

A temporary and targeted State aid framework should be adopted by March 2026 to support the modernisation of these crucial investments for business development.

Important Projects of Common European Interest (IPCEIs) have a major role to play in strengthening European private and public investment in strategic value chains. In addition to the improvements already made, their adoption and implementation could be further simplified by:

- a targeted revision of the Council's power to exempt State aid in order to enable the Commission to include in the revision of the GBER intended to simplify State aid a general exemption for projects by undertakings participating in IPCEIs below a certain threshold for the amount of aid to be determined;
- an adjustment of certain provisions of the IPCEI Communication, in particular to promote innovation going beyond the state of the art in Europe and to take account of aid paid by third countries to undertakings in a similar situation for the calculation of aid;
- improved synergies between IPCEIs and EU co-financing.

Finally, while contributing to the green transition ambition, the future **European Competitiveness Fund** should be structured around pillars interacting in an integrated manner and covering clearly identified policy priorities or market failures, across the innovation continuum. Thus, the future Competitiveness Fund could support (i) research and innovation, (ii) industrial sectors that are key to the EU's competitiveness, whether emerging or mature, (iii) European infrastructure.